Note d'informations N°5 Ro II des écoles de Lagrâce-Dieu, Mauressac et Tuydaniel Année scolaire 2022-2023

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

FERMETURE DE CLASSE

Nous venons d'apprendre que nous risquions une fermeture de classe à Mauressac pour la rentrée prochaine.

Cela impliquerait que les GS partent sur Puydaniel ou Mauressac. Cela n'est absolument pas pensable.

Nous avons 2 semaines pour apporter les chiffres de nos inscriptions définitives pour la rentrée de septembre 2023.

Nous devons prospecter dans les 3 villages afin d'obtenir les inscriptions des PS pour la rentrée 2023 et peutêtre d'autres niveaux.

Actuellement en se basant sur les listes des naissances il y a 23 petits qui doivent s'inscrire mais ce n'est que du prévisionnel. Il faut vérifier ces chiffres concrètement sur le terrain.

Il faut donc demander à tous les futurs parents de nos 3 villages de venir se présenter au bureau du syndicat ou en mairie. C'est urgent!

Nous avons mis en avant dans notre évaluation d'établissement qui était très positive, la chance que nous avions de travailler dans nos petits villages et combien c'était bénéfique pour nos enfants qui ont de bons résultats à l'entrée au collège. La fermeture serait pénalisante pour le RPI. Certaines classes vont monter à 28 ou 29 car nous avons une autre contrainte ministérielle : dorénavant les classes de GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves.

Si vous connaissez des nouveaux habitants, des futurs PS, il faut leur demander de contacter d'urgence les mairies ou le syndicat pour qu'on fasse une inscription.

Merci d'avance

SERVIETTES

RAPPEL: Dans une démarche éco responsable, et afin de lutter contre le gaspillage de serviettes en papier, le Syndicat Des Côteaux met en place l'usage des serviettes en tissu dès la rentrée du mardi 3 janvier. Votre enfant devra avoir sa propre serviette. Il l'amène le lundi et la reprend le vendredi ou le lundi suivant en échangeant la propre contre la sale!

Les serviettes devront être marquées du prénom et nom de l'enfant. Pour les PS pensez à l'élastique sur la serviette.

PONT de l'Ascension

Nous faisons le pont de l'Ascension!

jeudi 18 mai: Ascension NON TRAVAILLE

Vendredi 19 mai: VAQUE: NON TRAVAILLE

Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023.

INSCRIPTION 2023-2024

Votre enfant est né en 2020 et vous voulez l'inscrire à l'école. Voici les démarches à suivre : Cette inscription se fait en 2 temps :

1- Vous devez effectuer la pré-inscription de votre enfant auprès <u>du Syndicat des Côteaux situé à l'école</u> <u>de Mauressac</u> (1^{er} bureau à droite) sur RV, veuillez appeler le 05.61.99.02.64 ou par mail : accueil@syndicatdescoteaux fr

Pour effectuer la pré-inscription auprès du Syndicat, vous devez amener :

- La <u>taxe d'habitation</u> ou document justifiant du domicile (Vous devez <u>obligatoirement</u> habiter sur Lagrâce-Dieu, Puydaniel ou Mauressac)
- Le dossier Individuel (fourni par le SDC)
- Une photocopie <u>de la partie du carnet de santé concernant les vaccinations</u> et attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Polio) ou d'un certificat de contre-indication vaccinale
- Une photocopie du livret de famille
- <u>Du certificat d'admission rempli par le médecin de la famille</u> constatant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire, pour l'admission en maternelle. (Uniquement pour les PS)(vérification des vaccins, PAI à mettre en place ou non..)
- <u>Une attestation d'assurance</u> certifiant que l'enfant est couvert pour une responsabilité civile ainsi qu'en individuelle accident (assurance demandée dès la rentrée de septembre)
- <u>Du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée</u> (si changement d'école) OBLIGA-TOIRE
- <u>La fiche base élève (fournie par le SDC)</u>
- <u>Du PAI (si votre enfant a des allergies alimentaires ou autres maladies nécessitant une prise de médicaments, de l'asthme. Ce document est fourni par l'école)</u>

Vous devez envoyer votre dossier par mail ou le déposer au syndicat qui le transmettra à la directrice.

2- Vous devrez ensuite effectuer l'inscription définitive auprès de la directrice du RPI.

L'inscription définitive à l'école sera effectuée par la directrice sur RV.

Veuillez appeler le 05.34.57.96.89 pour prendre RV

Merci de votre compréhension

CARNAVAL: 25 mars MAURESSAC

Comme vous le savez déjà, nous faisons tourner la journée de CARNAVAL dans les 3 villages.

Cette année, Le Carnaval sera organisé par Mauressac.

Il aura lieu le samedi 25 mars : défilé et repas. Réservez déjà la date !

Nous vous donnerons les renseignements et les réservations ultérieurement.

Merci

VACANCES DE FEVRIER

Les vacances débuteront le <u>vendredi 17 février 2023 après la classe</u> et les cours reprendront le <u>lundi 6 mars</u> 2023 au matin.

Pensez à signer la NDI5 dans cahier de liaison de votre enfant.

Merci de votre compréhension

L'équipe enseignante

Date à retenir

- Du 30 janvier au 3 février : Classe découverte ski pour les 3 classes de Lagrâce-Dieu PAS DE CANTINE pour les 3 classes de Lagrâce-Dieu.
- Remise des LSU : semaine du 23 au 27 janvier
- **Jeudi 16 mars** permis internet CM1-CM2
- **Jeudi 23 mars** permis internet CM1-CM2
- Samedi 25 mars : CARNAVAL à Mauressac
- Du lundi 15 mai au mercredi 17 mai: classe découverte des 2 classes de Puydaniel. PAS DE CANTINE
- **Vendredi 2 juin** : Vernissage à Puydaniel. (Spectacle des 8 classes du RPI à partir de 18h)
- Vendredi 23 juin : fête des écoles à Lagrâce-Dieu (Spectacle des 8 classes du RPI)